

VICTIMATIONS ET INSÉCURITÉ EN MILIEU URBAIN. LES ENQUÊTES 2005

Le Forum français pour la sécurité urbaine a confié au CESDIP, qui mène depuis de longues années des travaux sur la victimation et l'insécurité, la réalisation en 2005 de cinq enquêtes urbaines sur ce thème. *Sophie Nevanen, Emmanuel Didier, Renée Zauberman, et Philippe Robert* rendent compte ici de quelques résultats de cette campagne.

Le développement des enquêtes de victimation tient à six apports spécifiques de la démarche :

- elle fournit une information sur des victimations ignorées des services officiels parce qu'elles n'ont été ni rapportées aux autorités policières, ni découvertes par elles ;
- elle permet de mesurer la propension des victimes à faire appel à différents recours (renvoi) ;
- elle ajoute aux comptages de faits ou de suspects opérés par les statistiques policières la description des populations qui en sont victimes ;
- elle éclaire les liens entre victimation et sentiment d'insécurité ;
- elle fait émerger des profils de victimation qui reposent davantage sur la manière dont l'incident est vécu et négocié que sur les catégories juridiques ;
- elle autorise une analyse différentielle de la délinquance selon les territoires sur une base nouvelle, les victimations.

Nous présentons ici les principaux résultats d'une enquête menée en 2005 dans quatre villes de la banlieue Nord de Paris ainsi que dans l'agglomération lyonnaise.

Données techniques des enquêtes

Sites d'enquête : Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, Saint-Denis, Communauté urbaine de Lyon
Échantillons population 15 ans et plus : tirage aléatoire des numéros de téléphone (y compris ceux en liste rouge) ; interrogation d'une seule personne par ménage et contrôle en cours d'enquête de trois quotas : sexe, âge, activité.

Aubervilliers : population 50 068 ; échantillon 994 réparti en 2 zones
 Aulnay-sous-Bois : population 61 497 ; échantillon 1 611 réparti en 4 zones
 Gonesse : population 19 120 ; échantillon 1 003 une seule zone
 Saint-Denis : population 67 677 ; échantillon 1 512 réparti en 3 zones
 Grand Lyon : population 960 138 ; échantillon 4 770 réparti en 11 zones

Questionnaire : administré par la méthode CAT¹ dans les premières semaines de l'année 2005 sur :

- 9 types de victimations : agression ordinaire, agression par proche, agression sexuelle, vol sans violence, cambriolage, vol de voiture, vol à la roulotte, dégradation de véhicule, vol de deux roues ;
- préoccupations et peurs ;
- cadre de vie de proximité ;
- caractéristiques sociodémographiques.

Période de référence : 2002-2003-2004

Analyses : construction de taux de prévalence, d'incidence, de plainte, multivictimation
 comparaison entre enquêtes et statistiques de police
 construction de typologies.

Les deux aspects du sentiment d'insécurité

On clarifie la notion de sentiment d'insécurité si on y distingue deux dimensions. On peut craindre la délinquance pour soi ou ses proches (peur de la délinquance) ; on peut aussi la considérer comme un problème social sérieux (préoccupation pour la sécurité). De la même façon on peut considérer le chômage comme un grave problème de société ou bien se juger soi-même menacé. Ces deux dimensions du sentiment d'insécurité, la peur et la préoccupation, peuvent se superposer, mais ce n'est pas toujours le cas.

Au moment de l'enquête, en janvier-février 2005, la délinquance était considérée comme le problème le plus préoccupant par environ 25 % des enquêtés des sites de la région parisienne, mais par seulement 17 % d'entre eux dans l'agglomération lyonnaise. À titre de comparaison, à la même époque, cette même réponse était donnée par 19,4 % des répondants de l'enquête IAURIF 2005 en Île-de-France² et 20 % des répondants au baromètre TNS-SOFRES Figaro Magazine pour la France entière.

Sur l'ensemble des sites étudiés, les préoccupés se caractérisent par un âge élevé (plus de 65 ans), un niveau scolaire peu élevé (primaire ou secondaire), des positions politiques nettement marquées à droite (ou un refus de se situer sur un axe droite-gauche), et un cadre de vie où ils dénoncent le vandalisme, le bruit, des rassemblements de jeunes, la circulation de drogue.

¹ Interview téléphonique assistée par ordinateur.

² IAURIF, 2006, Troisième enquête de victimation en Île-de-France : les résultats, *Note rapide*, 411.

Quant aux peurs concrètes, pour soi ou pour ses proches, elles atteignent souvent des scores beaucoup plus élevés, variables cependant selon les situations : à titre d'illustration, nous présentons ici les résultats de Gonesse, mais la configuration qu'on y observe se retrouve sur tous les sites étudiés. Ces peurs se regroupent en trois blocs : i) celles éprouvées dans le quartier et au domicile, ii) les appréhensions dans les transports en commun pour lesquelles s'établit une sorte de gradation qui place systématiquement, pour les enquêtés de la banlieue Nord, le RER au sommet de la fréquence des peurs³ et iii) les peurs pour les enfants, qui atteignent des scores très importants.

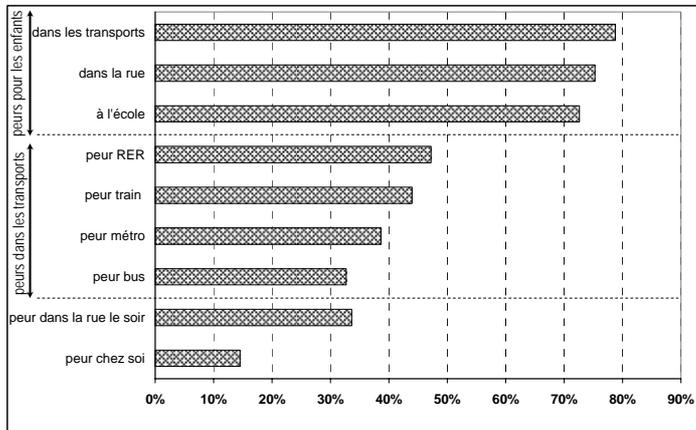


Figure 1 : Les peurs à Gonesse

Les taux de peur dans les transports en commun sont calculés sur les usagers, ceux pour les enfants sur les enquêtés qui ont des enfants vivant avec eux.

L'exposition au risque délinquant a sur les peurs une influence beaucoup plus directe que sur la préoccupation sécuritaire – ceux qui ont été victimes, surtout d'agression, ont plus souvent peur que les autres – mais son impact est modulé par la vulnérabilité que chacun s'attribue : ce sont les plus jeunes qui ont le plus peur dans les transports en commun, les hommes dans la force de l'âge (30-50 ans) qui ont le plus peur pour leurs enfants, les femmes qui sont plus promptes à se sentir menacées quand elles sont seules dans la rue, et les personnes âgées qui craignent plus que les jeunes les conséquences d'une agression.

Le périmètre des populations touchées

Le taux de prévalence mesure dans la population la proportion de personnes (ou de ménages) atteintes au moins une fois par telle ou telle victimisation, ici au cours des années 2002, 2003 ou 2004.

	banlieue Nord de Paris ⁴	agglomération lyonnaise
victimations personnelles		
agressions ordinaires	7,1 à 12,1	5,8
agressions par un proche	1,0 à 1,9	1,1
agressions sexuelles	0,5 à 1,1	1,2
vols personnels	8,4 à 14,3	9,6
victimations ménages		
cambrjolages	8,9 à 13,6	9,3
vols de deux roues	5,7 à 15,1	12,9
vols de voitures	13,3 à 20,5	18,7
dégradations / destructions véhicules	19,1 à 25,4	23,7
vols à la roulotte	21,3 à 29,1	21,2

Tableau 1 : Taux de prévalence des diverses victimations (%)

Parmi les *victimations personnelles*, les diverses sortes d'agressions touchent des populations d'importances tout à fait disproportionnées : les victimes de violences entre proches (avec des prévalences de 1,0 à 1,9 % selon les sites) et d'agressions sexuelles (entre 0,5 et 1,2 %) sont beaucoup plus rares que celles d'agressions tout venant (jusqu'à 12,1 % des enquêtés à Saint-Denis). Il faut souligner que, parmi ces dernières violences, plus de la moitié sont en fait des vols ou tentati-

³ À Lyon, c'est le métro.

⁴ Les résultats précis pour chaque commune sont présentés dans les rapports détaillés. Cf. *in fine* "pour en savoir plus".

ves de vols violents dans l'agglomération lyonnaise, et cette proportion est comprise entre 60 et 74 % sur les sites de la banlieue Nord de Paris : en cela, ces territoires dépassent nettement la moyenne des enquêtes menées sur l'ensemble de l'Île-de-France, où les vols violents sont "seulement" 55-56 % des agressions⁵. Notons que les victimations personnelles ne sont pas toujours violentes, puisque de 8,4 à 14,3 % des enquêtés ont fait l'objet d'un vol sans violence, dont au moins le quart sont de simples tentatives.

Parmi les *victimations de ménage*, on retrouve l'importance, déjà soulignée lors des précédentes enquêtes, de la prévalence des atteintes de toutes sortes aux véhicules : les victimes de vols à la roulotte au cours de la période de référence atteignent, par exemple, jusqu'à 29,1 % des ménages enquêtés à Saint-Denis. Autour d'un ménage sur quatre déclare donc s'être fait dérober quelque chose dans sa voiture au cours des trois dernières années !

Victimes / non-victimes

Ces risques de victimation ne touchent pas de façon égale tous les enquêtés : sur tous les sites étudiés, entre 40 et 50 % des enquêtés sont indemnes de toute victimation pendant les trois années observées. Parmi les autres, on peut délimiter divers groupes de victimes, chacun caractérisé par une configuration spécifique de victimations. Prenons l'exemple du Grand Lyon.

groupes victimations	groupe 1 : indemnes	groupe 2 : polyvictimes	groupe 3 : atteintes aux véhicules	groupe 4 : vols	prévalence dans l'ensemble de l'échantillon
agression	0,0	25,9	3,9	2,6	5,8
agression par un proche	0,7	4,3	0,7	1,2	1,1
agression sexuelle ⁶	0,5	3,0	1,8	2,0	1,2
vol sans violence	0,0	2,1	0,2	100,0	9,6
cambriolage	0,0	48,1	0,5	9,8	9,3
vol de voiture	0,0	19,4	41,1	14,6	15,9
vol roulotte	0,0	20,4	49,7	20,7	19,0
dégradation/ destruction	0,0	21,4	55,5	26,4	21,3
vol deux roues	0,0	38,1	0,9	6,9	7,4
part du groupe dans l'échantillon	46,2	17,2	27,3	9,2	100,0

Tableau 2 : Typologie d'ensemble des victimes et des non-victimes ; Communauté urbaine du Grand Lyon ; taux de prévalence (en %)

Lecture : 25,9 % des membres du groupe 2 (lequel rassemble 17,2 % des enquêtés) ont été victimes d'une agression.

Outre le groupe des "indemnes" qui rassemble, avec 46,2 % de l'échantillon, des enquêtés n'ayant subi, au cours des années 2002, 2003 et 2004, aucune des victimations que nous avons étudiées, on distingue trois groupes de victimes :

- les "polyvictimes" (17,2 % de l'échantillon) cumulent toutes sortes d'atteintes : la moitié a été cambriolée, le quart agressé, les deux-troisièmes se sont vu voler un deux roues... ;
- un gros quart de l'échantillon (27,3 %) réunit des enquêtés surtout touchés par les atteintes aux véhicules ;
- enfin, un petit dixième de l'échantillon réunit des enquêtés qui ont tous subis des vols sans violence.

Insécurité, victimations et territoires

Sur chaque site, nous avons cherché à caractériser les zones de la commune ou de l'agglomération en fonction des victimations et du sentiment d'insécurité de leurs habitants. Nous avons d'abord produit, grâce à un enchaînement de techniques d'analyse multivariée, une variable appelée "géosociale" : celle-ci classe les enquêtés en combi-

⁵ FOUQUET A., LOTODÉ H., NEVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2006, *Victimation et insécurité en Île-de-France. Analyse de l'enquête IAURIF 2003*, Guyancourt, CESDIP, Collection "Études et Données Pénales", 104, tabl. 27, 46.

⁶ On relève dans ce groupe quelques rares agressions par un proche ou violences sexuelles, qui malgré leur éventuelle gravité, restent d'une fréquence tellement en dessous de la moyenne de l'ensemble de l'échantillon qu'elles ne suffisent pas à faire une différence statistique.

nant les variables géographiques, socio-économiques et de type d'habitat et d'environnement avec leurs opinions sur leur cadre de vie (bruit, propreté, tranquillité...). Ensuite, nous avons croisé cette variable géosociale avec la typologie des victimes exposée ci-dessus. Pour commencer présentons la variable géosociale en retenant l'exemple d'Aulnay-sous-Bois.

- Apparaît d'abord un premier groupe d'enquêtés (25,3 % de l'échantillon) vivant dans 7 cas sur 10 dans la zone *Est* d'Aulnay, en dehors de la ZUS, dans un quartier de grands ensembles. Des problèmes de vandalisme, de bruit, de drogue, de saleté et de bandes de jeunes le leur rendent difficile à vivre. Les enquêtés de ce groupe sont majoritairement partie de ménages à revenus peu élevés (moins de 2 400 € par mois) et sont plus souvent que la moyenne des ouvriers.

- Le deuxième groupe (47,2 %) rassemble les habitants des zones *Sud et Centre* d'Aulnay, vivant aussi en dehors de la ZUS, dans un quartier pavillonnaire. Ils sont satisfaits de ce quartier qu'ils trouvent propre et sans problème. Ces enquêtés sont, plus souvent qu'en moyenne, des plus de 60 ans, retraités ou cadres, diplômés du supérieur et les revenus de leurs ménages sont confortables (plus de 3 800 € par mois).

- Enfin le troisième groupe (27,5 %) réunit les habitants de la zone *Nord* d'Aulnay, qui inclut la ZUS. Les enquêtés de ce groupe sont, plus souvent qu'en moyenne, des jeunes (les moins de 30 ans y sont surreprésentés), lycéens ou étudiants. Eux aussi se plaignent des problèmes de vandalisme, de bruit, de drogue, de bandes de jeunes et de saleté. On y note aussi une surreprésentation des ouvriers, des chômeurs et des inactifs. Ils font partie de ménages de plus de 3 personnes aux revenus les plus bas.

Le croisement de cette typologie avec les variables d'insécurité produit un résultat clair : la préoccupation est la plus élevée dans le groupe *Est*, les peurs le sont à la fois dans ce même groupe et dans le groupe *Nord*, les deux dans lesquels les enquêtés considèrent leur quartier comme difficile à vivre.

géosociale Insécurité & victimation	1. Est	2. Sud et Centre	3. Nord	Moyenne dans l'échantillon
préoccupation	28,8	22,5	26,0	25,0
peur chez soi	15,0	10,8	17,2	13,6
peur dans rue le soir	39,3	30,5	37,5	34,6
peur dans le bus	36,1	28,2	35,4	32,3
peur dans le train	43,2	34,2	43,1	39,0
peur dans le RER	48,9	43,1	47,0	45,7
peur dans le métro	44,3	34,8	42,3	39,4
peur dans le tramway	30,6	25,3	28,4	27,7
peur enfants école	78,9	59,3	78,7	70,5
peur enfants transp.	80,3	65,6	78,2	73,3
peur enfants loisirs	55,1	40,0	61,9	50,6
peur enfants rue	87,3	72,3	82,3	79,3
peur enfants ailleurs	76,9	63,4	80,4	72,1
agressions ordinaires	10,1	9,2	8,1	9,1
vols sans violences	8,4	7,9	9,5	8,4
cambrjolages	9,1	12,5	5,2	9,6
vols de voiture (risque)	24,5	15,8	20,5	19,2
vols à la roulotte (risque)	32,0	19,5	23,6	23,8
dégrad./destr. véhicule (risque)	24,3	22,5	22,1	22,9
% de l'échantillon	25,3	47,2	27,5	100,0

Tableau 3 : Préoccupation, peurs, victimations et types géosociaux, Aulnay-sous-Bois (%)

Quant aux victimations, les enquêtés de la zone *Est* ont été plus exposés que tous les autres à une agression ordinaire ou à une atteinte à leur véhicule durant la période d'enquête.

Les enquêtés de la zone *Sud et Centre*, quant à eux, sont plus exposés que la moyenne aux cambriolages : rien d'étonnant pour un groupe qui rassemble des ménages aux revenus confortables vivant en quartier pavillonnaire ; le cambriolage est, de manière dominante, un risque de nantis ou de relativement nantis.

Enfin, les enquêtés *Nord* sont davantage victimes que la moyenne de vols sans violence et de vols de voiture.

Ce n'est donc pas la classe correspondant à la ZUS (zone Nord) qui affiche les victimations les plus nombreuses, mais plutôt celle correspondant à la zone moyenne (Est), où l'on trouve par ailleurs les plus forts scores de préoccupation et des scores de peur comparables à ceux de la ZUS.

Les recours

Quelles sont les réactions des enquêtés à la suite d'une victimation ? En particulier, déclarent-ils avoir prévenu la police de ce qui leur est arrivé ? Et s'ils l'ont prévenue, sous quelle forme ? L'exemple d'Aubervilliers, dans la figure ci-dessous montre d'abord que tout signalement aux autorités n'implique pas une plainte formelle. Par ailleurs, les victimes d'atteintes patrimoniales, surtout de celles qui ont effectivement causé un dommage, s'adressent plus souvent à la police ou à la gendarmerie que les victimes d'agressions : qui a fait l'objet d'une agression sexuelle redoute d'en revivre les affres s'il requiert l'intervention des autorités et celui qui est l'objet de violences familiales hésite souvent à faire intervenir un tiers dans une relation intime. Même dans la plupart des agressions ordinaires, le faible relief de chaque incident pris isolément dissuade de faire appel à la police : les violences caractérisées (avec ITT⁷ > 8 jours) déclenchent des renvois à peu près systématiques, mais elles constituent une toute petite minorité de cas parmi l'ensemble des violences qui, toutes, peuvent irriter ou inquiéter mais qui ne justifient pas, aux yeux des agressés, de mobiliser des institutions d'ailleurs très mal armées pour faire face à cette délinquance de basse intensité.

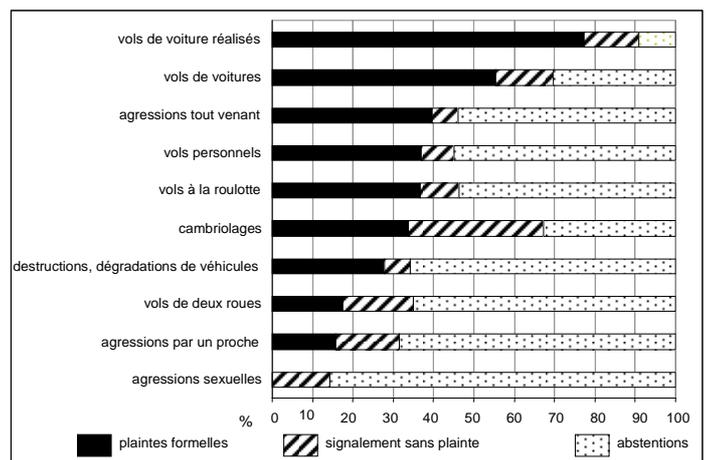


Figure 2 : Renvois à la police ou à la gendarmerie, Aubervilliers (%)

Enquêtes de victimation et statistiques policières

Un des objectifs des enquêtes de victimation est la confrontation des données qu'elles produisent sur la délinquance avec la source la plus couramment utilisée pour mesurer celle-ci, les statistiques policières.

Les taux d'incidence

Ce sont plusieurs indicateurs tirés des enquêtes que l'on utilise pour la comparaison avec les statistiques de police. On parle de :

- taux d'incidence, qui mesure le nombre de faits subis pour 100 enquêtés au cours de la période de référence ; il est le produit du taux de prévalence par le nombre moyen de faits subis par victime (ou *multi-victimation*) ;

- taux d'incidence apparente qui mesure le nombre de fait subis pour 100 enquêtés dont gendarmerie et police peuvent avoir connaissance par l'effet des plaintes que les victimes disent avoir déposées ; il est le produit du taux d'incidence par le taux de plainte.

En appliquant ces taux aux populations de référence, on obtient des estimés en valeur absolue ; ceux-ci sont présentés, du fait de leur calcul à partir d'un échantillon, à l'intérieur d'un intervalle de confiance, c'est-à-dire des valeurs minimum et maximum entre lesquelles, se trouve, avec une probabilité fixée ici à 95 %, leur vraie valeur qui ne peut être connue parfaitement.

En général, les statistiques de police et de gendarmerie donnent à voir des ordres de grandeur nettement inférieurs aux estimés dérivés d'en-

⁷ Incapacité totale de travail.

quêtes. Cependant cet écart n'est pas constant ; il varie beaucoup selon les sortes de délinquance et selon les sites et il arrive même, comme on va le voir, qu'il s'inverse.

Prenons ici l'exemple des agressions ordinaires ou par un proche à Saint-Denis :

agressions	toutes agressions*	vols violents	injures & menaces*	avec ITT > 8 jours*	avec ITT > 8 jours ou 222-13*
incidence 2002-2003-2004	13 252 [11 439-15 065]	8 238 [7 122-9 353]	2 686 [1 779-3 593]	403 [32-774]	2 015 [1 188 -2 841]
taux de plainte - %-	51,3 (agr**) - 21,1 (ap)	57,7	15,0 (agr) - 0,0 (ap)	75,0(agr) -66,7(ap)	50,0 (agr) - 33,3 (ap)
incidence apparente 2002-03-04	6 299 [5 528-7 070]	4 750 [4 106-5 393]	316 [227-404]	284 [22-546]	836 [492-1 179]
données policières 2002-03-04					
CBV + tent. d'homicides [1] 2 800
vols violents c. particuliers [2] 5 009
menaces, chantages [3] 763
[1]+[2]+[3] 8 572
échantillon			1 512		
recensement 1999 pop. 15+			67 692		

* On relie les agressions "tout venant" et celles entre proches.

** On distingue les taux de plainte pour les agressions ordinaires (agr) et pour les agressions par un proche (ap).

Lecture : L'incidence estimée de l'ensemble des agressions est de 13 252, valeur à mi-chemin entre le minimum et le maximum de l'intervalle de confiance qui apparaissent entre crochets.

Tableau 4 : Agressions tout venant et entre proches ; comparaison entre enquête et statistiques de police, Saint-Denis

Si l'on considère le périmètre le plus large (*toutes agressions*), l'enquête indique une fréquence d'agressions légèrement plus élevée (1,55 fois plus élevée) que les données policières (entre 11 439 et 15 065 pour l'enquête contre 8 575 pour la police) et une incidence apparente (celle des victimations pour lesquelles une plainte a été déposée, ici entre 5 528 et 7 070) qui est, étonnamment, bien inférieure aux données policières. Cette situation est propre à Saint-Denis et d'ailleurs propre à cette victimation. Mais tout de même, comment se fait-il que les policiers recueillent plus d'agressions que l'enquête ? Il n'est pas interdit de chercher une explication dans l'implantation à Saint-Denis du Stade de France : les matchs peuvent être l'occasion d'échauffourées soit dans le stade, soit aux alentours dont les victimes ne sont pas nécessairement dionysiennes et qui donnent cependant lieu à l'établissement de procès-verbaux sur place. Or, les données d'enquête ne comptent que les agressions subies par les habitants de la ville. À cette explication liée au Stade, on pourrait penser à en ajouter d'autres relatives à l'attraction touristique de la Basilique, à l'appel massif du bassin d'emploi de la Plaine-Saint-Denis et aux nœuds de communication constitués par les gares ; mais ces dernières hypothèses ne tiennent pas car alors, on observerait des résultats analogues pour les différents vols ; or, ce n'est pas le cas. On est donc incliné à penser que ce sont des bagarres impliquant des non-Dionysiens qui expliquent l'"excès" policier observé. Compte tenu de l'hétérogénéité des agressions, il est intéressant de ne pas s'en tenir à cette confrontation globale et de descendre dans davantage de détails.

De son côté, le gros bloc des *vols violents* nous met en présence d'une situation moins étonnante : l'enquête révèle une fréquence 1,64 fois plus élevée que les statistiques policières. Mais cette fois la propension au renvoi explique entièrement cette différence puisque les données policières s'inscrivent dans l'intervalle de confiance de l'incidence apparente (5 009 est compris entre 4 106 et 5 393, les bornes de l'intervalle de confiance calculé à partir de l'enquête).

Pour les *injures et menaces*, les résultats concordent avec notre ligne d'interprétation. Le déficit des données policières par rapport à l'enquête est important (3,52) mais cette fois encore les comptages officiels s'inscrivent très au-dessus de l'incidence apparente déclarée par les Dionysiens. Il faut donc sans doute y voir des altercations impliquant des non-Dionysiens.

Quant aux violences les plus caractérisées, avec ITT, les données policières excèdent largement le nombre de cas indiqués par l'enquête comme ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à 8 jours : - ce résultat peut d'abord s'expliquer par les dispositions du code pénal (art. 222-13) qui permettent aux policiers de retenir comme délit - donc de compter dans leurs statistiques - des agressions sans ITT > 8 jours mais accompagnées d'une circonstance aggravante. Si l'on ra-

joute, du côté de l'enquête, les cas de ce genre que l'on arrive à y repérer (dernière colonne du tableau), le comptage policier reste cependant très largement au-dessus du nombre de cas pour lesquels les enquêtés disent avoir déposé plainte.

- Il est donc logique d'ajouter à la première explication l'hypothèse du jeu de la variable perturbatrice déjà mentionnée plus haut : pour ces violences les plus caractérisées comme pour l'ensemble des agressions, la police à Saint-Denis doit enregistrer un nombre important d'affaires dont la victime n'est pas domiciliée sur le territoire de la commune.

La mise en tension des deux sources de données sur la délinquance ainsi opérée fournit une photographie de cette "violence en miettes" qui n'est pas rapportée à la police et qui n'est pas apparente dans ses statistiques, mais qui ne laisse pas d'importuner la population. En outre, elle permet de mettre en évidence le caractère parfois local, spécifique, non généralisable que peuvent avoir les statistiques de police : en particulier pour Saint-Denis, elles ne représentent que très partiellement les violences réellement subies par les habitants de la commune. Enfin, l'intérêt de cette comparaison sera redoublé lorsqu'elle sera enrichie par l'examen des changements dans le temps : si l'on observe, par exemple, une croissance des statistiques policières, il faut pouvoir déterminer si elle est due à l'augmentation de la délinquance ou à une propension plus marquée des victimes à déposer plainte, ou encore à des changements dans les pratiques administratives d'enregistrement. Seule la réplication régulière des comparaisons entre données officielles et données extra-institutionnelles permettra de faire la part entre ces diverses causes et de tenir un discours raisonné sur l'évolution du phénomène.

Outre leur intérêt scientifique, qui permet de renouveler plusieurs chapitres de la sociologie du crime (sociologie urbaine du crime, sociologie des acteurs du pénal...), leurs qualités font ainsi des enquêtes de victimation un instrument de pilotage et d'évaluation des politiques publiques de sécurité plus adapté que les statistiques administratives, notamment au niveau local qui est, le plus souvent, celui où de telles politiques sont mises en œuvre. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de régions, d'agglomérations et de communes demandent la réalisation d'enquêtes sur la victimation et l'insécurité.

Sophie NEVANEN (snevanen@cesdip.com), Emmanuel DIDIER (didier@cesdip.com), Renée ZAUBERMAN (zauberman@cesdip.com) et Philippe ROBERT (probert@gern-cnrs.com)

Pour en savoir plus : *Enquêtes locales 2005 sur la victimation et l'insécurité* voir les cinq rapports sur http://www.cesdip.org/rubrique.php?id_rubrique=11 ; cf. aussi les 2 rapports *Victimation et Insécurité en Île-de-France* (enquêtes 2001 et 2003) *eod.loc.*

Le texte de ce bulletin est accessible et téléchargeable (Adobe Acrobat Reader®) sur notre site Internet : <http://www.cesdip.com>